



## **ETHIQUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

**L'Éthique de l'agriculture biologique se situe autour de trois objectifs principaux, cherchant à définir les normes d'une agriculture productive, durable, respectueuse de la biosphère, donc une agriculture pour les hommes de demain, généralisable à l'ensemble de notre planète.**

### **1. OBJECTIFS ECOLOGIQUES**

- Tendre vers une agriculture globale (productions végétales et animales, gestion du paysage) ;
- Préserver, renouveler et accroître l'humus pour lutter contre la destruction des sols, leur érosion et leur lessivage par la diversité des cultures, des élevages et la plantation de haies pour les générations futures.
- Favoriser une agriculture qui produise plus d'énergie qu'elle n'en consomme.
- Développer une agriculture qui ne pollue pas la biosphère, directement ou indirectement ;
- Utiliser des variétés végétales ou les races animales les plus adaptées au complexe "climat sol saison".
- Prioriser la prévention des maladies.
- Respecter la complexité des équilibres naturels sans rationalisation excessive.
- Fournir à l'homme et à l'animal des produits et des aliments sains.
- Intégrer harmonieusement les sites de production dans l'environnement.
- Préserver et reconstituer des paysages harmonieux et adaptés à la diversité des situations géographiques et climatiques des cultures et des élevages.
- Favoriser une démarche écologique à tous les échelons de la filière.

### **2. OBJECTIFS SOCIAUX ET HUMANISTES**

- Solidarité à tous les membres de la filière.
- Rapprocher le producteur du consommateur par l'information sur les conditions de production et de transformation et par la transparence dans les garanties.
- Respecter l'équité entre tous les acteurs du marché (producteurs, transformateurs, distributeurs, fournisseurs, consommateurs).
- Faire de l'Agriculture Biologique un moyen de lutter contre la désertification des campagnes en permettant un maintien des paysans à la terre et en créant des emplois.

### **3. OBJECTIFS ECONOMIQUES**

- Encourager les entreprises à échelle humaine.
- Organiser le marché et pratiquer à tous les échelons de la filière des prix équitables et résultants d'une concertation.
- Développer la filière par l'accueil de nouveaux acteurs, et/ou par des reconversions progressives et réalistes.
- Favoriser le partenariat local, régional, national et international.
- Privilégier la distribution de proximité.